



AU SERVICE DES ORTHODOXES DE LANGUE FRANÇAISE

FEUILLET DE ST SYMÉON

N°256 QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE • COMPLÉMENT

Le présent feuillet complète les feuillets N° 36, 92, 146 et 198 des années précédentes que l'on peut télécharger aux adresses

- <http://saintsymeon.fr/feuillets2020/feuillet036pdf>
- <http://saintsymeon.fr/feuillets2021/feuillet092.pdf>
- <http://saintsymeon.fr/feuillets2022/feuillet146.pdf>
- et • <http://saintsymeon.fr/feuillets2023/feuillet198.pdf>



Le vêtement de nocce

Homélie prononcée par le père André Jacquemot

le 14e dimanche après la Pentecôte 2019

(2 Cor. 4,9-16 ; Mt 22,1)

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

« *Le royaume des cieux est semblable à un roi qui fit des nocces pour son fils* » (Mt 22,2). Ainsi commence la parabole que nous venons d'entendre. Le Seigneur utilise ici l'image des nocces pour nous faire comprendre quelque chose du Royaume de Dieu, pour nous faire entrevoir toute la joie et les délices qu'il y a à vivre pour le Royaume.

C'est le principe des paraboles d'utiliser des images, car il n'y a pas de mots de ce monde pour décrire directement les choses divines. Voici par exemple un commentaire de saint Macaire, un représentant éminent du monachisme dans le désert d'Egypte au IVe siècle : « *Quand tu entends parler de l'union de l'époux et de l'épouse, des chœurs, des chants et des fêtes, considère qu'il n'y a là rien de matériel ni de terrestre. Ces choses, en effet, sont prises seulement comme exemples, pour nous aider à saisir les réalités invisibles. Car celles-ci sont ineffables et spirituelles: les yeux de la chair ne peuvent les toucher, mais elles sont données à comprendre aux âmes saintes et fidèles.* » (1)

Les âmes saintes et fidèles à qui il est donné de comprendre : cela s'adresse à nous !

Le sens de la parabole est donc assez clair.

Celui qui invite, c'est Dieu Lui-même, et au sujet des invités qui se dérobent, c'est de nous qu'il est question : « *Il envoya ses serviteurs appeler ceux qui étaient invités aux nocces; mais ils ne voulurent pas venir. Il envoya encore d'autres serviteurs chargés de dire aux conviés: Voici, j'ai préparé mon festin; mes bœufs et mes bêtes grasses sont tués, tout est prêt, venez aux nocces. Mais, sans s'inquiéter de l'invitation, ils s'en allèrent, celui-ci à son champ, celui-là à son commerce* » (v. 3-5).

Dieu manifeste une longue patience pour nous amener à partager cette joie et cet amour qu'Il nous a réservés. Il envoie régulièrement ses serviteurs pour nous chercher. Il nous invite à le rencontrer dans la prière, dans le partage avec les frères (car le Christ vient à nous dans les frères). Et par-dessus tout, à chaque liturgie, Il nous invite au

banquet du Royaume, au repas eucharistique. Mais cette invitation se heurte bien souvent à notre peu d'empressement à y répondre. Nous invoquons toutes sortes d'excuses, nos empêchements, nos attachements à ce monde, à ses illusions, à ses futilités. Il y a aussi notre négligence, notre paresse. Cette parabole nous est donc donnée comme une occasion pour faire le point sur nous-mêmes.

Si nous n'honorons pas l'invitation, le Seigneur enverra chercher d'autres invités : *« Alors le roi dit à ses serviteurs : Les noces sont prêtes ; mais les conviés n'en étaient pas dignes. Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez. Ces serviteurs allèrent dans les chemins, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, méchants et bons, et la salle des noces fut pleine de convive »* (v. 8-10).

Nous pouvons nous reconnaître aussi dans ces gens trouvés au bord des chemins. Nous avons été appelés alors que nous n'avions aucun droit par nous-mêmes.

Mais attention, il ne s'agit pas de nous présenter n'importe comment : *« Le roi entra pour voir ceux qui étaient à table, et il aperçut là un homme qui n'avait pas revêtu un habit de noces. Il lui dit : Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir un habit de noces ? Et il dit aux serviteurs: Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents »* (v. 11-13).

Sans le vêtement de noces, nous ne serons pas acceptés. Mais en quoi consiste ce vêtement? Pour les pères, notamment pour saint Macaire, la réponse est claire : *« Le vêtement de noces est la grâce du Saint-Esprit. Celui qui n'est pas devenu digne de s'en couvrir n'aura aucune part aux noces célestes et à ce festin spirituel. »* (2)

Nous sommes alors amenés à nous poser la question: ce vêtement, l'avons-nous? Je pense à cet exapostilaire que nous chantons au début de la Semaine Sainte : *« Ton palais nuptial, je le contemple, ô mon Sauveur, mais je n'ai pas l'habit de noces pour y entrer. Illumine la tunique de mon âme, ô Donateur de lumière, et sauve-moi »*. Dans cette prière, nous confessons que le vêtement nous manque, et nous demandons au Seigneur, Lui le Donateur de lumière, de revêtir notre âme de cette nécessaire tunique lumineuse. Car ce vêtement ne vient pas de nous: il nous est donné. Selon l'usage de l'époque de la parabole (si je ne me trompe pas), le vêtement était donné aux invités par celui qui invite. Mais le fait qu'il nous soit donné ne nous dispense pas d'un travail de notre part, un travail de purification. La grâce de Dieu n'agit pas sans notre coopération.

Lorsque nous avons part à la communion de l'Esprit, comme dit saint Macaire : *« Les beautés propres de notre âme et les bons fruits que sont la prière, l'amour, la foi, et les autres pratiques des vertus, exhalent un riche parfum. Il nous devient alors facile de vivre suivant la volonté de Dieu. Par contre, sans l'Esprit Saint, personne ne peut comprendre la volonté de Dieu. »* (3)

Et, pour bien faire comprendre la nécessité de l'acquisition du Saint-Esprit, il ajoute : *« Si une autre nature (divine), étrangère à notre nature (humaine) ne venait pas la secourir, celle-ci laissée à elle-même ne saurait être travaillée et parée. En effet, la nature humaine n'est pas d'elle-même capable de porter la parfaite parure des vertus et la beauté spirituelle de la sainteté, si elle ne les reçoit pas de la main de Dieu. Ainsi en va-t-il de la terre: si elle reste comme elle est, si elle n'est pas soignée par les cultivateurs et si elle ne reçoit pas ensuite l'assistance des pluies et du soleil, elle est incapable de donner des fruits et ne se suffit pas à elle-même. »* (4)

Nous avons là une grande affirmation de saint Macaire, qui revient souvent dans son œuvre, avec un solide fondement biblique et patristique: pour réaliser notre vocation divine, nous avons besoin de nous dépouiller de notre condition déchue (qui est étrangère à notre vraie nature, s'y étant ajoutée par le fait du péché) et de revêtir une autre puissance (qui ne vient pas de nous, qui est étrangère elle aussi à notre nature, qui

est créée alors que nous sommes créés), à savoir la grâce du Saint-Esprit.

À l'appui de cette affirmation, il faut citer un passage de la 2^e épître aux Corinthiens, un peu difficile lorsqu'on n'a pas les clés, dans lequel l'apôtre Paul évoque le corps glorieux qui nous est promis à la Résurrection : « *Nous avons dans le ciel un édifice qui est l'ouvrage de Dieu, une demeure éternelle qui n'a pas été faite de main d'homme. Aussi nous gémissons dans cette tente – c'est-à-dire dans notre corps présent –, désirant revêtir notre domicile céleste, si du moins nous sommes trouvés vêtus et non pas nus* ».

Ce verset : « *si du moins nous sommes trouvés vêtus et non pas nus* » fait écho au vêtement de noces de la parabole, il s'agit manifestement de la même réalité. Et l'apôtre continue : « *Car tandis que nous sommes dans cette tente, nous gémissons, accablés, parce que nous voulons, non pas nous dépouiller, mais nous revêtir, afin que ce qui est mortel soit englouti par la vie. Et celui qui nous a formés pour cela, c'est Dieu, qui nous a donné les arrhes de l'Esprit* » (2 Cor. 5, 1-5).

Dans notre prière, demandons donc au Seigneur de nous revêtir du vêtement de noces, c'est-à-dire de la grâce du Saint-Esprit. Nous pouvons le demander avec confiance, car le Seigneur nous a promis que le Saint-Esprit ne serait pas refusé à ceux qui le demandent (cf. Luc 11-13) et, au dire de saint Paul, nous en avons même déjà reçu les arrhes.

Amen.

Notes

(1) Saint Macaire l'Égyptien : *150 chapitres métaphrasés*, chap. 96, dans *La Philocalie*. Traduction Jacques Touraille. Desclée de Brouwer, J.-C. Lattès. 1995.

[En fait, il est couramment admis aujourd'hui que les écrits attribués à saint Macaire ne sont pas de sa main, mais d'un auteur postérieur, qui exprime cependant fidèlement l'enseignement des pères du désert, et de saint Macaire en particulier.]

(2) *Ibid.*, chap. 98.

(3) *Ibid.*, chap. 97.

(4) *Ibid.*, chap. 103.

Source : [site orthodoxeametz.fr](http://site.orthodoxeametz.fr)